ROZOY FLASH

7 octobre 2011 N°115

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 30 septembre 2011

La séance du Conseil Municipal du 30 septembre, présidée par Nicolas FRICOTEAUX, Maire, débute à 20h00, salle des délibérations de l'Hôtel de Ville.

Sont présents :

José FLUCHER,
Jean-Marie THOUANT,
Jean-Pierre GARD,
Frédéric QUIGNON,
Roger ANDRE,
Xavier BOULANDE,
Sandrine CHARLIER,
Jean-René DURTETTE,
Dominique LECLERCQ,
Jeany MAIZIERES,
Claude MONARQUE,
Sylvain POULAIN.

Absentes excusées :
Nathalie FLUCHER,
pouvoir à S. CHARLIER
Marie-Agnès MARCHAND,
pouvoir à N. FRICOTEAUX

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- Renouvellement CUI-CAE.
- Vente licence IV Parfondeval.
- Vote de crédits.
- Vente de matériels.
- Vente d'un terrain.
- Demande de subvention « amendes de police ».
- Tarifs marché.
- Ligne de trésorerie.
- Demande de subvention jeunes sapeurs-pompiers.
- Enfouissement rue du Collège.
- Indemnité horaire pour travaux supplémentaires.
- Rapport d'activités 2010 de la C.C.P.T.
- Rapport 2010 assainissement
- Rapport annuel 2010 ordures ménagères.
- Questions diverses.

A la demande de M. le Maire, un point est ajouté à l'ordre du jour :

- F.D.S.V. programme 2011.

Après avoir adopté le compte-rendu de la séance précédente, le Conseil Municipal procède à l'examen de l'ordre du jour de la réunion.

Secrétaire de séance :
José FLUCHER

DELIBERATIONS

RENOUVELLEMENT CUI-CAE

Il est décidé de renouveler les contrats d'accompagnement dans l'emploi pour une durée de 6 mois de Kevin GAPE et Jean-Louis LESIEUR à compter du 1er novembre ainsi que de Didier DEWAELE et Alexandre GREGOIRE au 1er décembre.

VENTE LICENCE IV PARFONDEVAL

Les licences IV, en sommeil, devant être réactivées dans un délai maximal de 3 ans, la commune a racheté celle de Parfondeval pour montant de 1 000 €. Celle-ci provenait du café DETHIERE et a été mise en exploitation au bar "La Croisée" (voir Rozoy Flash n°113 - juin 2011).
Il est décidé à l'inverse de vendre à la commune de Parfondeval, pour un même montant de 1 000 €, la licence IV provenant des Ets MERDA et pour laquelle 2 années peuvent encore s'écouler avant l'obligation d'utilisation.

VOTE DE CREDITS

M. le Maire informe le Conseil Municipal de l'évolution des travaux du bar-hôtel-restaurant.
Compte tenu de l'intérêt de réaliser plus rapidement des aménagements qui s'avéreront nécessaires et utiles par la suite et afin de satisfaire aux normes de sécurité, il est décidé d'augmenter le montant consacré à ces travaux au budget.
Dans le même temps, une recette supplémentaire relative à une subvention pour ces travaux est également ajoutée au budget.
Par ailleurs, étant donné la nécessité d'embaucher une personne (M. Bruno POULAIN) en CDD, du fait de l'absence de M. Daniel CURY, les dépenses relatives au personnel doivent également être réajustées à la hausse.
Par conséquent, des crédits sont votés selon le détail ci-après :

Dépenses de Fonctionnement :
C/023 : + 9 500.00 € Virement section investissement
C/60621 : - 4 000.00 € Combustibles
C/60633 : - 3 000.00 € Fournitures de voirie
C/64168 : + 9 800.00 € Personnel
C/6451 : + 2 500.00 € Cotisations URSSAF 2004
C/6454 : + 800.00 € Cotisations Pôle Emploi
C/6458 : + 400.00 € Cotisations organismes sociaux
C/6574 : + 100.00 € Subvention Jeunes Sapeurs

Recettes de Fonctionnement :
C/6419 : + 7 000.00 € Remboursement sur rémunérations personnel
C/7381 : + 9 000.00 € Taxe additionnelle aux droits de mutation

Dépenses d'Investissement :
C/2315-36 : - 1 000.00 € Aménagement sente rue Cernival
C/2315-44 : - 500.00 € Aménagement parking rue Charles de Gaulle
C/2313-57 : + 30 000.00 € Travaux hôtel place de l'Europe

Recettes d'Investissement :
C/021 : + 9 500.00 € Virement de la section fonctionnement
C/1318-57 : + 19 000.00 € Subvention travaux hôtel place de l'Europe

VENTE DE MATERIELS (liquidation bar hôtel de l'Europe)

Le Conseil Municipal décide de vendre les matériels suivants :

⇨ 1 lot de matériel de tabac comprenant :
2 recharges de gaz, 2 essence briquet, 1 lot pierres à briquet + 14 lots individuels, 1 rouleuse à tabac, 40 paquets de 150 filtres, le tout pour 20 €
⇨ 1 table de nuit 15 €
⇨ 1 table de nuit 30 €
⇨ 4 tabourets * 5 € = 20 €
⇨ 1 lot 40 bracelets montres 60 €
⇨ 1 table d'école avec casier 15 €
⇨ 1 table d'école sans casier 10 €
⇨ 1 table d'école 5 €
⇨ 23 lots de 50 petits briquets à 10 € = 230.00 €
⇨ 5 lots de 50 petits briquets Bic à 12 € = 60 €
⇨ 2 lots de 50 grands briquets Bic à 15 € = 30 €
⇨ 49 lots de 10 boites d'allumettes à 0.50 € = 24.50 €
⇨ 422 boites de 100 tubes à cigarettes à 0.25 € = 105.50 €
⇨ 24 boites de 250 tubes à cigarettes à 0.60 € = 14.40 €

Ces matériels peuvent être achetés en Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

VENTE D'UN TERRAIN

Après avoir consulté les autres riverains, ce terrain étant enclavé, le Conseil Municipal décide de vendre à M. Alain MARLOT, la parcelle cadastrée section AB n° 273 pour 15 ares 79, lieudit "Le Village Partie Ouest", au prix principal de 3 500 €.
L'acte de vente sera reçu par Maître PATÉ, notaire à Rozoy-sur-Serre. Tous les frais correspondants à cette vente seront à la charge de l'acquéreur.

DEMANDE DE SUBVENTION « AMENDES DE POLICE »

Une dotation d'Etat ayant été obtenue pour un montant de 2 228 € (30%), il est décidé de solliciter une subvention dans le cadre des amendes de police pour l'acquisition de 4 cinémomètres (affichage de la vitesse des véhicules).
Une subvention de 35% d'un montant d'opération de 7 428 € ht est sollicitée.

TARIFS MARCHE

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de préciser les tarifs des droits de place pour le marché du mercredi notamment en ce qui concerne l'utilisation de l'eau et de l'électricité.
Il est donc décidé de fixer, à compter du 1er novembre 2011, les droits de place pour les marchés hebdomadaires comme suit :

- moins de 5 mètres linéaires de façade : 2 Euros
- plus de 5 mètres linéaire de façade : 4 Euros
- camions d'outillage : 30 Euros
- électricité : 2 Euros
- eau : 2 Euros

LIGNE DE TRESORERIE

M. José FLUCHER, Adjoint aux Finances, expose au Conseil Municipal la nécessité de solliciter la mise en place d'une ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole du Nord-Est.
Cette ligne de trésorerie d'un montant de 60 000 € maximum est destinée à couvrir les besoins de trésorerie de la commune en attendant le versement de subventions accordées.

DEMANDE DE SUBVENTION JEUNES SAPEURS-POMPIERS

Afin d'aider au financement de l'achat de coupe-vents, le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention exceptionnelle de 100 € à l'Association « Jeunes Sapeurs-Pompiers de Rozoy-sur-Serre».

ENFOUISSEMENT RUE DU COLLEGE

Le calcul des subventions pour l'enfouissement des réseaux électriques ayant été modifié, la charge résiduelle des travaux prévus rue du Collège est beaucoup plus importante que prévu pour la commune (12 441 € au lieu de 4 013 €). Par conséquent, il est décidé de ne pas donner suite à ce projet dans ces conditions.

INDEMNITE HORAIRE POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES

Suite à la demande des services de la Perception, le Conseil Municipal fixe la liste des emplois et des missions impliquant la réalisation effective d'heures supplémentaires comme suit :

- Adjoint administratif principal 1ère classe :
Réunions, mise à disposition de Syndicats divers, passeports, état-civil, surcharge de travail

- Adjoint administratif 2ème classe :
Passeports, état-civil, surcharge de travail

- Adjoint technique 2ème classe :
Intempéries, manifestations patriotiques, surcharge de travail

RAPPORT D'ACTIVITES 2010 DE LA C.C.P.T.

Le Conseil Municipal prend connaissance du rapport d'activité 2010 de la Communauté de Communes « Les Portes de la Thiérache», rapport consultable en Mairie.

RAPPORT ANNUEL 2010 ASSAINISSEMENT

M. le Maire donne lecture au Conseil Municipal du rapport annuel de l'exercice 2010 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement émanant de la Communauté de Communes «Les Portes de la Thiérache ».
Le Conseil Municipal, après en avoir pris connaissance, approuve ce rapport qui peut être consulté en Mairie par toute personne le souhaitant.

RAPPORT ANNUEL 2010 ORDURES MENAGERES

Le rapport annuel 2010 émanant de la Communauté de Communes «Les Portes de la Thiérache» concernant la collecte et le traitement des déchets ménagers est également approuvé et est disponible en Mairie pour toute personne souhaitant le consulter.

F.D.S.V. PROGRAMME 2011

Le Conseil Municipal accepte une subvention de € du Conseil Général dans le cadre du FDS pour la rénovation d'une partie de la rue de Pommeraie.
Les demandes de subventions concernant la voirie communale pour 2012 sont également évoquées.

QUESTIONS DIVERSES

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

M. le Maire rappelle que suite à deux tentatives de vol en début d'année, une plainte avait été déposée en gendarmerie.
Il informe le Conseil Municipal que la personne incriminée est convoquée au Tribunal Correctionnel ce vendredi 7 Octobre.

TRAVAUX ASSOCIATION FONCIERE

M. Jean-Pierre GARD, Vice-président de l'Association Foncière, informe le Conseil Municipal de travaux de voirie qui seront réalisés prochainement sur les chemins de l'Association Foncière, plus particulièrement celui dit de « La Justice », qui rejoint la route de Brunehamel à la route d'Archon.

AIRE DE CAMPING-CAR

Le point est fait sur un projet de la Communauté de Communes relatif à une aire de camping-car.
Celle-ci sera installée rue du Pont du Rieux, sur un terrain de la Communauté de Communes, et comprendra une borne de recharge pour l'électricité et l'eau ainsi qu'une aire de vidange.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

M. le Maire informe l'assemblée du début de l'activité du relais d'assistantes maternelles des Portes de La Thiérache.
Des permanences ont lieu à Rozoy-sur-Serre le jeudi de 9h30 à 12h00 (calendrier disponible en Mairie) au Centre Médico-social.
Le service est gratuit et concerne aussi bien les parents que les assistantes maternelles. Pour toute information, contacter Azilis PURUS au 06.79.22.45.42.

Après la convocation de réunions de commissions et la lecture de différents courriers, un tour de table clôture la séance qui est levée à 23h40.

INFORMATIONS GENERALES

Défibrillateurs

Deux défibrillateurs vont être mis à disposition du public dans la Commune : l'un au gymnase et l'autre devant la Mairie.
Afin de sensibiliser la population et d'expliquer le fonctionnement de ces appareils (très simple), une réunion d'information aura lieu à la salle des fêtes **le mercredi 12 Octobre à 18h00.**
Cette réunion est ouverte à toutes et à tous. Venez nombreux car rappelons que ces défibrillateurs sont destinés à sauver des vies en cas de problèmes cardiaques.

Opération brioches

Celle-ci aura lieu **le week-end du 8 Octobre**.
Cette opération est essentielle pour permettre de réaliser des projets dans le but d'accueillir et d'aider des personnes déficientes et handicapées mentales.

D'avance merci pour l'accueil que vous réserverez aux bénévoles chargées de cette opération à ROZOY.

Association des Paralysés de France

Le jeudi 20 Octobre, de 14h00 à 16h30, à la Résidence Pervenche, route de Raillimont, l'association des paralysés de France organise un après-midi récréatif ouvert à tous et gratuit dans une ambiance conviviale.
Au programme (peinture, collage, pyrogravure, jeux de société…). L'après-midi se terminera par un goûter.
Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec M. Philippe PIRLET au 03.23.58.01.28.

Message d'ERDF

*"Le relevé des index de vos compteurs d'électricité / de gaz naturel est nécessaire pour déterminer vos consommations réelles d'énergie. Aussi, nous vous remercions de bien vouloir permettre à CLIENTELE TECHNICIEN d'accéder à vos compteurs le **11/10/2011** entre 8h00 et 13h00.*
En cas d'absence, nous vous proposons de nous communiquer les relevés de vos compteurs :
- en appelant notre serveur vocal 0820 333 433 (0.118 € TTC par minute), disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7,
- ou en affichant les index sur votre porte d'entrée, en indiquant votre nom et vos références client mentionnés sur ce courrier,
- ou en retournant sous 48 heures la carte d'auto-relevé qui sera déposée par le technicien."

Nouvelles installations dans la Commune

* ***Transports HALLÉ Damien : TAXI***
Pour toute demande de transport vous pouvez contacter M. Damien HALLÉ, au 06.07.79.98.54.

**** Melle Aurélie ADAM : Infirmière***
Il vous est possible de prendre contact avec Mlle Aurélie ADAM au 03.60.48.01.84 ou au 06.70.13.84.15.

**** Restaurant «Le Lucyfère» : Mme MEUNIER Christelle***
Depuis le mois d'Août, le restaurant «Le Lucyfère» a ouvert ses portes.
Vous pouvez venir vous restaurer du lundi au samedi de 12h00 à 14h00 ainsi que le vendredi et le samedi soir, sur réservation de 19h00 à 21h00.
Tel 03.23.58.10.31.

**** Bar « La Croisée » : M. et Mme DECROUY Bruno***
Depuis le mois d'août également, le dernier Bar existant de la Commune est de nouveau ouvert.
Les horaires d'ouverture sont les suivants :
Du mardi au jeudi : 9h30 – 13h00 et 15h00 – 20h00
Vendredi et samedi : 9h30 – 13h00 et 15h00 – 21h00

La Municipalité souhaite la meilleure des réussites à ces 4 nouvelles activités dans la Commune.

FOYER RURAL DU PAYS ROSTAND – RANDONNÉES PÉDESTRES

CALENDRIER DU 4ème TRIMESTRE 2011

Mardi 11 octobre	Samedi 29 octobre
Mardi 8 novembre	Samedi 26 novembre
Mardi 6 décembre	Samedi 17 décembre

Départ à 14 h 00 place de l'Europe - Gratuit pour les adhérents – 2,00 € pour les non adhérents
Pour tous renseignements, tél. 03 23 98 82 08 ou 03 23 98 11 90

LES CONTES DU CHAT PERCHÉ d'après Marcel Aymé
Salle des Fêtes de Rozoy-sur-Serre **Vendredi 21 octobre** à 20h30
par la Compagnie LA BIGARRURE
Spectacle théâtral et musical pour tous à partir de 6 ans : découverte des aventures de Delphine et Marinette, deux gamines douées pour les imbroglios et les expériences aléatoires.
Réservations et renseignements par mail : a.labigarrure@free.fr ou par téléphone au 03.23.58.33.09.
Tarifs : Enfants 5 € - Adultes : 8 € - Groupe (+ de 6 personnes) 5 €

LES AMIS DE ROZOY ET DE SA COLLÉGIALE

GRAND LOTO ANNUEL VENDREDI 14 OCTOBRE 2011 - SALLE DES FÊTES DE ROZOY S/ SERRE

Ouverture des portes : 18 h 30 – Début des jeux : 20 h 00
1 carton 1,50 € - 6 cartons 8 € - 14 cartons 15 €
Grilles jambons et champagne – Bingo – Loto Chinois
Restauration et buvette sur place – Renseignements au 03 23 98 82 08

LES AMIS DE ROZOY ET DE SA COLLÉGIALE – GÉNÉALOGIE

Les prochaines permanences auront lieu aux dates ci-dessou

Vendredi 21 octobre de 14h00 à 17h00
Vendredi 18 novembre de 14h00 à 17h00
Vendredi 16 décembre de 14h00 à 17h00

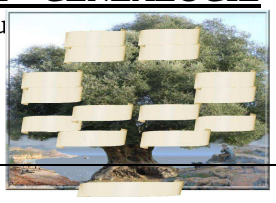

Bureau «Les Amis de Rozoy et de sa Collégiale»
Rue Jean Mermoz (au-dessus de la Poste)
Pour tous renseignements,
Tél. 03 23 98 51 08
TOTALE GRATUITÉ